



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. 92 44 41. Télégr. Intercourt, La Haye.

Télex 32323.

Communiqué
non officiel
pour publication immédiate

N° 87/30

Le 18 novembre 1987

Elettronica Sicula S.p.A. (ELSI)

Séance publique inaugurale de la Chambre

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

La séance publique inaugurale de la Chambre de la Cour constituée pour connaître de l'affaire de l'Elettronica Sicula S.p.A. (ELSI) a eu lieu le mardi 17 novembre 1987.

Des discours ont été prononcés par le Président de la Cour, M. Nagendra Singh, qui est président de la chambre conformément à l'article 18, paragraphe 2, du Règlement de la Cour, ainsi que par l'agent adjoint des Etats-Unis, M. Ramish, et par l'agent de l'Italie, M. Ferrari Bravo.

*

Par ordonnance du même jour, la Chambre de la Cour a fixé au 18 mars 1988 la date d'expiration du délai pour le dépôt d'une réplique par les Etats-Unis et au 18 juillet 1988 celle du délai pour le dépôt d'une duplique par l'Italie.

*

Le lundi 16 novembre 1987, dans le délai que la Cour avait fixé par ordonnance du 2 mars 1987, l'agent de l'Italie avait déposé le contre-mémoire de son gouvernement.